

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie - Bruxelles <input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Fondamental (ordinaire et spécialisé) et secondaire (ordinaire et spécialisé)	<ul style="list-style-type: none"> - A Madame la Ministre de l'Education ; - A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ; - A Madame et Messieurs les Gouverneurs ; - A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ; - A Mesdames et Messieurs les Echevin(e)s en charge de l'Instruction publique ; - Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées ; - Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées ; - Aux Directions des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ; <p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux services de l'Inspection ; - Aux organisations syndicales ; - Aux Directions des Centres P.M.S. subventionnés ou organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Organisations représentatives des parents d'élèves.
Type de circulaire	
<input type="checkbox"/> Circulaire administrative <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité	
<input type="checkbox"/> A partir du <input checked="" type="checkbox"/> Du 01/09/2015 au 31/08/2017	
Documents à renvoyer	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Date limite : <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé :	
Calendrier scolaire	

Signataire		
Ministre /	Administration générale de l'Enseignement	
Administration :	Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Lise-Anne HANSE – Directrice générale	
Personnes de contact		
Service ou Association : DGEO – Direction d'Appui – Service des Affaires générales et intergouvernementales		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Volpe Alex	02/690.84.61	alex.volpe@cfwb.be
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame, Monsieur,

Le Gouvernement ayant approuvé les projets d'arrêtés fixant les congés scolaires pour les années 2015-2016 et 2016-2017, vous les trouverez ci-après.

Je vous souhaite bonne réception de la présente.

Pour la Directrice générale absente,
Le Directeur général adjoint,

Fabrice Aerts-Bancken

Année scolaire 2015-2016

Le nombre de jours de classe est fixé à 183 jours.

La rentrée scolaire est fixée au mardi 1er septembre 2015.

Les vacances et congés sont fixés comme suit pour l'année scolaire 2015-2016 :

- Congé d'automne (Toussaint) : du lundi 2 novembre 2015 au vendredi 6 novembre 2015 ;
- Commémoration du 11 novembre : mercredi 11 novembre 2015 ;
- Vacances d'hiver (Noël) : du lundi 21 décembre 2015 au vendredi 1^{er} janvier 2016 ;
- Congé de détente (Carnaval) : du lundi 8 février 2016 au vendredi 12 février 2016 ;
- Vacances de printemps (Pâques) : du lundi 28 mars 2016 au vendredi 8 avril 2016 ;
- Congé : mercredi 4 mai 2016 ;
- Congé de l'Ascension : jeudi 5 mai 2016 ;
- Congé : vendredi 6 mai 2016 ;
- Lundi de Pentecôte : lundi 16 mai 2016.

Les vacances d'été débutent le 1^{er} juillet 2016.

Année scolaire 2016-2017

Le nombre de jours de classe est fixé à 181 jours.

La rentrée scolaire est fixée au jeudi 1^{er} septembre 2016.

Les vacances et congés sont fixés comme suit pour l'année scolaire 2016-2017 :

- Fête de la Communauté française : mardi 27 septembre 2016 ;
- Congé d'automne (Toussaint) : du lundi 31 octobre 2016 au vendredi 4 novembre 2016 ;
- Commémoration du 11 novembre : vendredi 11 novembre 2016 ;
- Vacances d'hiver (Noël) : du lundi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017 ;
- Congé de détente (Carnaval) : du lundi 27 février 2017 au vendredi 3 mars 2017 ;
- Vacances de printemps (Pâques) : du lundi 3 avril 2017 au vendredi 14 avril 2017 ;
- Lundi de Pâques : lundi 17 avril 2017 ;
- Fête du 1er mai : lundi 1er mai 2017 ;
- Congé de l'Ascension : jeudi 25 mai 2017 ;
- Lundi de Pentecôte : lundi 5 juin 2017.

Les vacances d'été débutent le 1er juillet 2017.